



Résolution du Comité Régional Africain de l'IE sur l'enlèvement des élèves, des enseignants et du personnel d'appui dans l'Etat du Niger au Nigéria

**Le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Education (CRAIE),
réuni en ligne, du 23 au 25 février 2021 :**

Notant avec préoccupation que :

1. Dans plusieurs régions d'Afrique, et en particulier au Nigeria, les enseignants, le personnel d'appui à l'éducation et les élèves sont en danger lorsqu'ils se rendent à l'école, parce que les groupes armés considèrent les écoles et les établissements d'enseignement supérieur comme des cibles adéquates ;
2. Vingt-sept élèves et 15 autres personnes, dont les membres du personnel du Collège scientifique du Gouvernement à Kagara, Chef-lieu du gouvernement de la localité de Rafi dans l'Etat de Niger, ont été pris en otage par des groupes armés, le mercredi 17 février 2021 ;
3. L'enlèvement des élèves par des groupes armés est un phénomène récurrent au Nigeria. En 2014, 276 filles, dont 112 toujours portées disparues depuis près de sept ans, avaient été enlevées de leur internat à Chibok, dans l'État de Borno, par le groupe de Boko Haram; 113 écolières ont également été enlevées par le groupe de Boko Haram à Dapchi, Yobe en 2018, tandis que 107 d'entre elles ont été libérées un mois plus tard ; 340 élèves de l'école Secondaire Scientifique du Gouvernement, Kankara à Katsina ont été enlevés de la même façon par des hommes armés en décembre 2020 avant d'être libérés une semaine plus tard après des négociations avec le gouvernement ;
4. Les enlèvements fréquents dans les écoles nigérianes sont de nature à compromettre l'éducation de millions d'enfants ;

Étant donné que :

5. L'éducation est un droit humain fondamental qui doit être respecté quelles que soient les circonstances, et il est nécessaire de protéger les écoles et le droit des enfants à l'éducation ;
6. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage est conditionnée par un environnement d'apprentissage sûr, paisible, sécurisé, favorable et propice qui garantit la sécurité et la santé de tous les enseignants et de tous les élèves, comme stipulé clairement dans le 2^{ème} et le 7^{ème} piliers de la Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique (CESA) : 2016-2025 ;
7. Les autorités en charge de l'éducation du continent ont le devoir de garantir des conditions favorables, confortables, sûres et sécurisantes pour tous ;
8. Les élèves ainsi que les enseignants, le personnel de soutien à l'éducation, les chercheurs, les syndicats et les établissements d'enseignement au Nigeria et dans d'autres pays du continent sont souvent victimes d'attaques armées et d'enlèvements ;



9. L'Internationale de l'Éducation promeut le soutien et la mise en œuvre de [Déclaration sur la sécurité dans les écoles](#), qui engage les États signataires à protéger l'éducation en améliorant la surveillance et la notification des attaques, en aidant les victimes, en enquêtant sur les attaques, en poursuivant les auteurs et en introduisant des approches sensibilisées aux conflits dans l'éducation.
10. La République du Nigéria a ratifié la [Déclaration sur la sécurité dans les écoles](#) le 20 mars 2019 ;
11. En 2009, l'IE a adopté une déclaration selon laquelle "les écoles doivent être des sanctuaires sûrs" et s'est engagée dans des initiatives de plaidoyer pour exhorter la communauté internationale à prévenir les violations du droit à l'éducation, à assurer la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel de soutien à l'éducation dans le monde entier, à renforcer le droit international et à lutter contre l'impunité ;
12. Le 8^{ème} Congrès Mondial de l'IE qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, a adopté une résolution condamnant les attaques contre les écoles en Afrique ;
13. Au cours des années, l'IE a constamment condamné les meurtres d'enfants et d'enseignants qui ont été tués dans l'environnement scolaires ;
14. Les attaques contre les écoles peuvent réduire considérablement la disponibilité de/et l'accès à l'éducation pour de nombreux enfants au Nigeria ;

Le CRAIE :

15. Condamne l'enlèvement de vingt-sept élèves et de quinze autres personnes, dont des éducateurs et des membres de leur famille, ainsi que le meurtre d'un des élèves du Collège Scientifique étatique, à Kagara, chef-lieu du gouvernement de la localité de Rafi, par des personnes armées ;
16. Réaffirme sa solidarité avec le syndicat nigérian des enseignants (NUT) et tous les éducateurs et les apprenants dans leur quête pour la paix et la sécurité.
17. Demande la libération immédiate des élèves, du personnel et des parents qui ont été enlevés ;
18. Invite le Gouvernement du Nigeria à faire en sorte que tous les enfants et éducateurs enlevés soient rendus à leur famille en toute sécurité et que leurs kidnappeurs soient traduits en justice ; et,
19. Appelle le Gouvernement du Nigeria à prendre des mesures immédiates pour prévenir les attaques contre les écoles et autres établissements d'apprentissage, et à protéger la vie des enfants et leur droit à l'éducation, ainsi qu'à trouver une solution durable au problème des enlèvements des élèves et du personnel éducatif.